

A A Imprimer PDF

**AVEC VOTRE CCI,
SIMPLIFIEZ-VOUS LA
TAXE D'APPRENTISSAGE
!**

La taxe d'apprentissage est destinée au financement des formations initiales par la voie de l'apprentissage et de l'enseignement technologique, professionnel et supérieur.



PRÉSENTATION



[En savoir plus sur octaoccitanie.fr](http://octaoccitanie.fr)